

Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - à remplir par la collectivité ou l'établissement au titre de l'année 2024							
(A) Nombre d'agents sur emplois de direction au 31/12/2024 :		2 Total dont : DGS : x H ou 1 F		DGAS : x F 1 H	DGST : x H ou x F	Expert ht niveau- directeur de projet : x H ou x F	
(B) N° de département :	76	(E) Nominations année 2024 (y compris primo-nominations)			(F) Primo-nominations année 2024		
(C) Nom de la collectivité	(D) Nature	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME
Communauté d'agglomération de la région dieppoise	EPCI	DGS		1	DGS		1
		DGAS			DGAS		
		DGST			DGST		
		Expert de haut niveau- Directeur de projet			Expert de haut niveau- Directeur de projet		
		Total par sexe	0	1	Total par sexe en 2024	0	1
Ne remplir que les cases colorées en bleu *La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40% de nominations équilibrées					(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (depuis le renouvellement de l'assemblée délibérante ou le dernier cycle achevé)		
					Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME
					DGS		
					DGAS	1	
					DGST		
					Expert de haut niveau- Directeur de projet		
					Total par sexe années antérieures	1	0
(H = F + G) Total primo par sexe		1	1				
(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en 2024							
(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2 ^{ème} cycle de l'année 2024 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)							
Au titre du 1 ^{er} cycle	Nombre minimal de représentant de chaque sexe	0					
	Nombre d'unités manquantes	Néant	Néant				
	Contribution due						
Au titre du 2 ^{ème} cycle	Nombre minimal de représentant de chaque sexe	0					
	Nombre d'unités manquantes	Néant	Néant				
	Contribution due						

Cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4.